

31 mars 1941. Durant cette période de 8 mois se terminant le 31 mars 1941, nous avons emmagasiné 73,089 boisseaux à l'élévateur. Les recettes pendant cette période de 8 mois furent de \$24,765.33. Les frais d'exploitation se sont établis à \$20,655.48, ce qui a laissé un solde créditeur de \$41,109.85.

Durant l'année financière de 1941-42, soit du 1er avril 1941 au 31 mars 1942, nous n'avons pas accepté livraison de blé parce que l'élévateur demeura rempli. Les recettes furent de \$34,777.71, les frais d'exploitation de \$29,994.52, ce qui a laissé un solde créditeur de \$4,783.19.

M. Donnelly:

D. Ce bilan se rapporterait presque uniquement à l'entreposage?—R. Oui.

M. PERLEY: Monsieur le président, M. McKenzie a traité tout d'abord de l'élévateur de *McCabe Bros*. Pourquoi pas en finir avec ce sujet avant d'aborder les élévateurs particuliers.

D. Pourriez-vous dire quelle somme vous avez payée à *McCabe Bros*. en acquittement du blé emmagasiné dans leur élévateur, monsieur McKenzie?—R. Nous ne payons rien; c'est la Commission du blé...

D. Pourriez-vous dire à peu près combien la Commission du blé a payé?—R. Pas nécessairement la Commission du blé mais celui qui serait le propriétaire du blé.

D. Pouvez-vous indiquer au Comité combien la Commission du blé a payé pour du blé de l'Etat qui a été emmagasiné?—R. Non. *McCabe Bros*. possèdent 104 élévateurs ruraux et si vous calculez la quantité à 50,000 boisseaux par élévateur, cela voudrait dire que plus de 5,000,000 de boisseaux ont été emmagasinés dans leurs élévateurs.

D. Une bonne partie de cette quantité serait acceptée pour le compte de la Commission et expédiée à ses élévateurs-terminus?—R. Nous n'en avons pas connaissance.

D. Ce sont des renseignements que nous eussions dû obtenir de la Commission du blé, dites-vous?—R. Je ne puis vous fournir le renseignement quand même.

M. Evans:

D. Pour en revenir à l'élévateur de Prince-Rupert, vous avez dit que cet élévateur était rempli pendant la campagne agricole de 1941-42. Pourquoi vos frais d'exploitation furent-ils de l'ordre de \$29,994.52 quand vous ne manutentionniez pas de blé?—R. Je vais demander au surintendant de l'élévateur de répondre à cette question.

M. HETHERINGTON: Nous devons maintenir un personnel à l'élévateur car nous ne savons pas ce qui va advenir du blé. Par ailleurs, il nous faut pourvoir à l'entretien de l'entrepôt à Prince-Rupert dans une plus grande mesure qu'à tous les autres élévateurs en raison des conditions climatiques. Il faut tenir les machines en état de fonctionnement à cause de l'humidité, et les moteurs, les courroies et tous les autres dispositifs doivent demeurer en marche. Nous payons une somme minimum de \$400 par mois pour l'énergie, que nous faisons tourner une roue ou non.

M. Ross (Moose-Jaw):

D. Même si vous fermiez les élévateurs il faudrait que vous visitiez les machines de tous les entrepôts?—R. Oui.

M. MCKENZIE: Nous devons protéger le grain contre l'infestation des mites aussi.

M. Graham:

D. Monsieur Hetherington, une partie des frais d'administration du bureau-chef est-elle imputée à l'élévateur de Prince-Rupert?—R. Oui, les frais du bureau-chef à Port-Arthur sont répartis entre tous les élévateurs et Prince-Rupert est compris.